Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 93 (1942)

Heft: 8-9

Artikel: Un voyage d'étude dans les peupleraies vaudoises

Autor: Badoux, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785907

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

expériences faites, ces dernières années en particulier, les conclusions nécessaires.

Nous espérons que nous pourrons en cela compter, à l'avenir encore, sur votre précieux concours; il rendra grand service à toute l'économie publique et aidera le pays à tenir en des temps difficiles.

Un voyage d'étude dans les peupleraies vaudoises

Le peuplier est l'essence à l'ordre du jour. Dans le cahier d'août 1941 de ce périodique, M. l'inspecteur fédéral des forêts C. Albisetti en a donné succinctement les principales raisons. « C'est la tâche du personnel forestier, et tout particulièrement celle de l'inspection fédérale des forêts, remarquait le distingué sylviculteur tessinois, que de faire entreprendre une culture du peuplier aussi intense que possible, afin d'assurer pour les temps futurs, à notre pays, une production de bois de service correspondant à ses besoins. L'inspection fédérale des forêts prêtera toute son attention à cette question. » Ce n'était point une vaine promesse. Pour diriger les essais de ceux qui ont entendu son appel, l'Inspection a fait paraître, ce printemps, l'excellent petit traité de la culture du peuplier, de M. le Dr A. Barbey, dont ce journal a déjà dit les mérites. Et puis, comme un mémoire, si parfait soit-il, laisse une impression moins profonde, féconde moins l'esprit, que l'étude directe, même rapide, des matières traitées, elle a invité un certain nombre d'agents forestiers à aller voir, sous sa direction, comment et où on cultive avec succès le peuplier en Suisse occidentale.

Cette excursion a eu lieu, du 28 juin au 1er juillet, par un temps invariablement beau. Très bien préparée, dirigée et commentée par M. l'inspecteur fédéral des forêts Dr E. Hess, elle a commencé à Martigny pour finir à Morat, passant par la fabrique de paniers et emballages modernes de Vernayaz, les peupleraies de l'embouchure du Rhône près Noville, celles de la région d'Orbe, d'Yverdon et d'Avenches. Les agents forestiers locaux, MM. les inspecteurs d'arrondissement J. Francey, L. Jaccard et J. Bornand, avaient eu l'obligeance de condenser en de précieux mémentos, distribués à tous les participants, l'essentiel de leurs communications orales. Le quartier-maître de la course, M. l'ingénieur forestier fédéral Custer, contribua à sa réussite en s'acquittant parfaitement de ses fonctions.

Les participants au voyage se répartissaient comme suit entre la Confédération et les cantons : Inspection fédérale 3, Ecole forestière 2, Institut fédéral de recherches forestière 1, un représentant par canton de Zurich, Berne, Schwyz, Fribourg, Soleure, Bâle-Campagne, Schaffhouse, St-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève. M. le chef de service F. Grivaz, qui donna aux visiteurs tout le temps dont il pouvait disposer, et les trois directeurs de course vaudois ne sont pas compris dans ce nombre, ni encore M. l'inspecteur forestier Chs. Alb. Perrig, qui organisa la réception à Martigny.

Le dimanche 28 juin, au soir, les participants se réunissent à Martigny et préludent à leur voyage en Romandie par une prise de contact, fort appréciée, avec ce que la contrée fournit de meilleur : le vin et l'asperge. M. l'inspecteur fédéral *E. Hess* introduit ensuite le sujet, dans un exposé auquel il ajoutera plus tard, à mesure que nous rencontrerons les exemples utiles à sa démonstration, d'intéressantes retouches. Voici l'essentiel de sa première communication :

Avant cette guerre, l'industrie du déroulage, du contre-placage et de l'allumette importait chez nous la plus grande partie de la matière première dont elle avait besoin. Actuellement, cette ressource lui échappe. L'okumé, en particulier, ne nous parvient plus, et pour cause! La sylviculture suisse doit donc s'ingénier à alimenter seule ces entreprises considérables, si importantes pour notre économie nationale. Pour remplacer le bois étranger qui fait défaut, on a surtout recours au peuplier, l'essence qui se prête le mieux aux emplois sus-mentionnés. Or, nous sommes relativement pauvres en peupliers. Nos allées, les plantations des cantons de Vaud, du Tessin, du Valais et des Grisons ne pourront suffire longtemps aux exigences de l'industrie. En défrichant certaines peupleraies pleines ou partielles, pour augmenter la surface des cultures agricoles, en sacrifiant de nombreuses allées, on a réussi jusqu'à maintenant à rassembler les stocks nécessaires à la consommation courante, mais en rongeant sur le capital. Que feronsnous, les réserves une fois épuisées?

On voit d'emblée combien la question est actuelle, combien il est urgent non seulement de reconstituer notre réserve de peupliers, qui fond rapidement, mais encore de l'augmenter notablement. Car il ne faut pas s'imaginer que la demande de ce bois ira diminuant, la guerre terminée. Les disponibilités étrangères ne sont plus ce qu'elles furent, et il passera bien de l'eau sous les ponts avant que des relations commerciales normales (ou plutôt : semblables à celles de l'avant-guerre) puissent être rétablies. Et l'avenir est au bois léger !

En Suisse, nous avons jusqu'à maintenant vu dans le peuplier surtout l'arbre d'allée, choisissant souvent des espèces dont le bois ne présente pas des qualités techniques bien remarquables. C'est ainsi qu'en Valais, le peuplier pyramidal d'Italie est beaucoup plus fréquent que les précieux hybrides des peupliers noirs d'Amérique. Dans la culture et le choix des espèces et variétés, nous nous sommes laissés distancer, et de bien des longueurs, par nos voisins du nord, de l'ouest et du sud et par les Espagnols. Nous avons négligé cette essence indispensable, avec cette seule excuse que nous ne disposons pas au même degré qu'eux de terrains propices à sa culture. Et pourtant quelle ressource — dans les conditions qui lui conviennent — que cet arbre de rapide croissance! L'inspecteur des forêts F. Comte qui, avec peu d'autres (dont le Dr F. Fankhauser), en a reconnu le mérite et la valeur il y a longtemps déjà et fait par là figure de précurseur, a récolté durant sa carrière deux fois le bois de ses peupleraies.

Si le peuplier a été méconnu, c'est que ni le forestier ni l'agriculteur n'ont voulu s'en occuper. Le paysan, parce que sa tâche n'est pas de fournir du bois; le forestier, parce que le peuplier n'est pas une essence forestière dans le sens étroit du mot. C'est un arbre qui ne prend son accroissement total que s'il est isolé, que s'il est disposé en plantations très espacées. « Holzackerbau », a-t-on dit de sa culture, et le terme est singulièrement juste, car le peuplier ne peut pas être soumis aux règles usuelles de la sylviculture, ni même, comme nous verrons plus loin, à celles de l'aménagement. Ceci dit, il appartient cependant au forestier de le propager, d'en faire intensifier la culture partout où il est susceptible de réussir. Ce n'est pas une simple possibilité intéressante, mais un véritable devoir. Le but du voyage d'étude entrepris est de montrer ce qu'il faut planter et où on plantera avec succès.

La combinaison de cultures agricoles avec celle du peuplier n'est pas toujours possible. Dans le Valais, par exemple, où l'humidité est le facteur minimum déterminant la végétation, l'enracinement traçant et étendu du peuplier soutire trop d'eau pour ne pas nuire dans une forte mesure à ce qui croît sous et autour de lui. Ailleurs, où les précipitations sont plus abondantes, il n'en va pas de même : nous en verrons des exemples au cours de nos pérégrinations.

La systématique des peupliers est, comme on le sait, extrêmement ardue, d'abord du fait du polymorphisme accentué de certains groupes, puis de l'existence de très nombreux croisements, les peupliers s'hybridant avec beaucoup de facilité, quoiqu'à un moindre degré que les saules, leurs parents. Le genre comprend plusieurs groupes, qu'en simplifiant et éliminant ce qui n'a qu'une importance horticole, on peut réduire à trois : le « blanc », le « noir » et le baumier. (Wettstein distingue six groupes: Turanga, Trepidae, Albidae, Aigeiros, Tacamahacae, Leucoïdae, que Houtzagers ramène à cinq, fondant le 2me et le 3^{me} groupe en une seule section Leuce). Les peupliers blancs (aube ou ypréau, tremble, grisard, etc.), que nous rencontrerons à différentes reprises au cours de notre voyage, sont moins sujets à l'hybridation que les noirs : le classement de cette section est relativement aisé. Les arbres de ce groupe ne sont pas dépourvus de toute qualité technique, mais sont cependant, d'une manière générale, beaucoup moins indiqués pour la grande culture que les noirs (le tremble, recherché par les râperies, n'atteint pas chez nous les dimensions nécessaires pour la tranche; le bois de l'aube est peu consistant, filandreux, d'un placement difficile; celui du grisard est meilleur, mais l'arbre n'a pas un fort accroissement, ni de belles formes). Les baumiers sont peu cultivés et ne semblent pas pouvoir rivaliser avec les espèces des autres sections. On en connaît, depuis assez longtemps, des hybrides avec les peupliers noirs. Tous les peupliers cultivés de la section des peupliers noirs américains, c'est-à-dire l'immense majorité des peupliers de culture, sont des hybrides spontanés ou le résultat de mutations : la feuille en est deltoïde, à base plus ou moins droite, à sommet non prolongé, ce

qui permet de distinguer ces exotiques de notre peuplier noir et du pyramidal, où la base de la feuille est arrondie, la pointe longuement effilée (cette différence ressort mal de la planche nº 2 du traité de M. Barbey, p. 9). C'est parmi ces hybrides et mutations du groupe « noir » que se recrutent les bons peupliers de plantation. On sait qu'on a l'embarras du choix, tant le commerce a tapageusement lancé de variétés horticoles sur le marché. Devant la foule des dénominations... fantaisistes, on ne peut que recommander de multiplier dans les peupleraies les variétés qui ont fait leurs preuves. C'est pourquoi, laissant tout appareil pseudo-scientifique de côté, M. Hess montrera aux congressistes deux peupliers de culture dont on a lieu d'être satisfait: le peuplier du Fort (Raverdeau) et surtout le peuplier d'Yvonand (P. angulata?). Le premier a une écorce grisâtre et plutôt rugueuse; il a été introduit de France, au début de ce siècle, par M. M. Chessex. Le second a de plus anciennes lettres de bourgeoisie : ce beau peuplier à écorce lisse, d'un blanc argenté, prospère dans la région depuis plus d'un siècle. C'est, comme arbre de culture, ce que nous avons de plus recommandable en Suisse.

Il est assez difficile — nous le savons par expérience — de déterminer les peupliers de culture d'après la feuille. M. Hess nous dit en avoir récolté des boisseaux sans avoir par là beaucoup éclairé sa religion. Tel est aussi l'avis d'un autre bon connaisseur du peuplier, l'Oberforstrat Leiber, qui, commentant l'intéressante brochure de von Wettstein (Die Vermehrung und Kultur der Pappel) dans le « Forstarchiv », met le lecteur en garde contre l'apparente simplicité des déterminations, telle qu'elle apparaît . . . sur le papier, et conclut de la sorte : « dans le Haut-Rhin surtout, il est hors de doute que la forme de la feuille ne peut presque jamais servir à une identification sérieuse ».

Pour terminer, M. Hess fait distribuer aux participants la brochure de M. Barbey, dans sa version allemande, et la notice du soussigné sur « Les cultures de peuplier du Fort », parue au n° 2 1942 du « Journal ».

Bien que le lundi 29 juin soit un jour férié en Valais (Pierre et Paul), la fabrique de paniers et emballages modernes de Vernayaz a l'obligeance de nous ouvrir ses portes et de travailler une partie de la matinée. Cette entreprise, créée par M. Bochatay, avec l'appui financier de M. Fournier, présente pour notre groupe un intérêt d'autant plus vif qu'elle n'emploie, à la confection de ses corbeilles tressées et de ses cageots, pour ainsi dire que du bois de peuplier. Ses débuts furent modestes et datent de 1933; par une suite d'adjonctions, elle est devenue l'importante Moderna S. A. Cette genèse, qui la rend tout à fait sympathique, explique certaines insuffisances dans l'organisation du travail. La rationalisation est du reste amorcée, sous la direction d'un spécialiste engagé ad hoc, M. Weidmann. L'essentiel était de créer une industrie viable et d'y développer beaucoup d'ingéniosité: tel fut et reste le mérite de M. Bochatay.

Les billes entreposées devant les ateliers sont de qualité inférieure,

à part un assez bel envoi d'Yvonand: le peuplier d'Italie y côtoie l'argenté. On tire ici parti de ce que l'industrie des panneaux forts et bois croisés et celle des allumettes n'absorbent pas, du rebut, en quelque sorte. Et c'est ce qui rend Moderna si précieuse, le bois de qualité trouvant toujours preneur. Mais cette médiocre marchandise, si hétérogène, est actuellement fort chère (65—90 fr. le mètre cube), et les industriels de Vernayaz se plaignent amèrement des taxes imposées par le Contrôle des prix. Non sans quelque raison, à ce qu'il nous semble, car le déchet est énorme. Le peuplier argenté, en particulier, se fend souvent au déroulage: les sujets un peu âgés sont en général vilainement roulés, surtout ceux qui proviennent d'allées fortement exposées au vent.

L'importance des pertes apparaît clairement au déroulage. Que de rognures jonchent la table avant que la bille méplate, ou de section fortement irrégulière, se laisse débiter en une feuille continue! Pour nous permettre la comparaison, M. Weidmann fait aussi défiler sous le couteau de petites billes de tilleul, de saule blanc, de bouleau, voire même de pin sylvestre. L'opération terminée, il reste un cylindre de 12 cm. d'épaisseur. On n'emploie que du bois frais, car si le stockage se prolonge, il y a un fort déchet aux deux bouts.

Le tressage des corbeilles est le fait d'une main-d'œuvre féminine. Paniers à fraises, à cerises, abricots ou asperges, cageots à chouxfleurs et à épinards, prennent rapidement forme sous ces doigts habiles et vont attendre le moment de la vente dans un grand entrepôt voisin, racheté de l'ancienne fabrique de briquettes de Dorénaz. D'avril à août, Moderna occupe 110 à 120 ouvriers, dont le nombre fond à 5 à 6 pendant les mois d'hiver. L'entreprise peut fabriquer jusqu'à 14.000 paniers à fraises par jour (prix de gros : 26 ct.), ou 8000 paniers à cerises (60 ct.), ou encore 5000 plateaux à abricots. Le cageot n'est qu'un à côté. Cette année, où la fraise a déçu le cultivateur, il a été produit 600.000 paniers à fraises de trop, qui attendront l'année prochaine. Lorsque la fabrique est à court de bois, la région s'ingénie à subvenir rapidement à ses besoins : c'est ainsi que, dans un cas pressant, des peupliers de Monthey furent en vingt-quatre heures abattus, débités, déroulés, tressés et vendus sous forme de corbeilles — bien garnies sur le marché de Bâle.

Après un échange de paroles courtoises entre MM. l'inspecteur fédéral Hess et Weidmann, arrosées d'un vin d'honneur offert par Moderna, l'autocar nous transporte à Noville.

Le garde forestier de Noville, M. Monod, est un excellent spécialiste du peuplier; sa pépinière a acquis un juste renom. On y rencontre surtout le peuplier d'Yvonand (qu'il appelle angulata, et, en effet, ses boutures ont une tige à section anguleuse, à crêtes minces très saillantes), mais aussi le Raverdeau introduit dans la région par son voisin M. M. Chessex. C'est là que nous recevons la première initiation aux différentes façons qu'il y a d'obtenir et mener à bien des boutures de peuplier. On peut premièrement créer des pieds-mères, utilisables pen-

dant quatre à cinq ans, sur lesquels on récolte chaque printemps les rejets, choisissant les tiges droites, porteuses d'yeux. C'est avec les sujets les plus longs qu'on obtient les meilleurs résultats. On peut aussi prendre la bouture dans le bas des plants de deux ans, avant de les arracher pour la mise à demeure, à condition que la branche ne soit pas trop incurvée. De la baguette, 20 cm au moins doivent être dans le sol.

Pour multiplier le nombre des boutures, on a recours à la méthode dite « à deux yeux » (ou trois). Pour cela, il faut sectionner pendant l'hiver, en dehors des périodes de gelée, les branches ou rejets en tronçons de 25 à 30 cm. de longueur, tranchant la partie la plus épaisse en biseau, coupant l'autre extrémité en biais à la serpette, immédiatement au-dessus de l'œil supérieur (deux — ou trois — yeux sont réservés entre la base et le sommet de la bouture). Les tronçons ainsi préparés sont placés en jauge dans la terre, dans une cave ou un local à l'abri du soleil. La plantation a lieu en mars ou avril. Des deux (trois) pousses qui se développent, on laisse subsister la meilleure, rogne l'autre (ou les autres) avant la deuxième sève, en juillet, bien à ras. Le jet choisi est appliqué et lié avec de la paille, ou du raphia, au corps de la bouture. L'année suivante, le chicot, qui a fini de jouer son rôle de tuteur, est éliminé à l'aide du sécateur.

En passant de la pépinière de Noville aux cultures du Fort, nous traversons le Bois de l'Île, qui appartient à la commune de Noville. Les plantations d'épicéa y sont dans un état assez pitoyable et rongées de pourriture rouge. Le mélèzein de 78 ans, décrit fort en détail par M. le professeur H. Badoux, dans le numéro 12/1917 de ce journal (avec une belle photographie de M. le prof. H. Knuchel) est resté, par contre, beau et vigoureux. Cette réussite ne saurait, en somme, étonner, car le sol — sinon les autres conditions du lieu — convient parfaitement au mélèze : de riches matériaux d'alluvions, fin gravier formé de matériaux roulés, mélangé d'un sable siliceux et quartzifère. Abstraction faite de ces « larzes », le boisement de la région déçoit. A quoi riment ces essences mal en place, épicéas et sapins? N'avons-nous pas trouvé ce qu'on cherche si attentivement aujourd'hui : un vaste terrain propre à la culture du peuplier plus qu'à celle de toute autre essence? Tel semble être l'avis général, et en particulier celui de M. E. Hess qui, dans son élan régénérateur, va jusqu'à mettre en doute l'opportunité des mélèzes. Notre guide entrevoit une conversion grandiose : l'actuel matériel, en majorité si médiocre, une fois déblayé, des peupliers bien choisis, plantés à grand écartement, avec un remplissage d'aune. La nappe phréatique est, en moyenne, à 1 m. de la surface du sol (H. Badoux, article cité); la réussite apparaît certaine. Mais, objecte M. l'inspecteur J. Francey, comment et à quel prix vendrons-nous ces vernes? M. le professeur Knuchel voudrait que l'actualité du peuplier ne fît pas entièrement oublier d'autres possibilités. La richesse du sol ne serait-elle pas une garantie de réussite pour cette autre essence précieuse, le frêne? Le garde forestier Monod, qui connaît son triage,

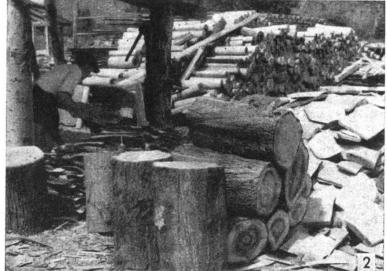
Les cinq illustrations suivantes sont des reproductions de photos aimablement prêtées par Moderna.

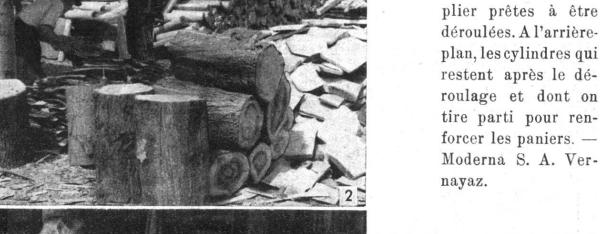


Nº 1. La fabrique de corbeilles et emballages « Moderna », à Vernayaz, utilise du bois de peuplier de qualité inférieure.

approuve: il y a de fort beaux groupes de cet arbre dans les environs, et il serait intéressant d'en multiplier le nombre. M. Rieder, inspecteur adjoint à Bâle-Campagne, rompt une lance en faveur des mélèzes, dont la prestance a favorablement influencé plus d'un participant: « Il est évident, dit-il, qu'aux conditions actuelles, la culture du peuplier serait plus rémunératrice que celle du mélèze; mais les prix payés aujourd'hui se maintiendront-ils? » MM. Knuchel et Hess le rassurent sur ce point, le premier en prédisant que les bois légers seront toujours plus recherchés, le second en rappelant que le gros avantage du peuplier est de n'engager l'avenir que pour quelque 40 ans.

La propriété, appuyée au Vieux-Rhône, où M. M. Chessex a introduit les peupliers de culture français Sarcé et Raverdeau, n'est qu'à deux pas. Nous la traversons, puis pénétrons dans les peupleraies du Fort, reçus par le municipal des forêts de la Tour-de-Peilz et ses collaborateurs. Après une collation servie en face des placettes d'essai installées par l'Institut fédéral de recherches forestières — qui donna l'occasion au délégué de la Tour d'offrir aux participants du vin de la

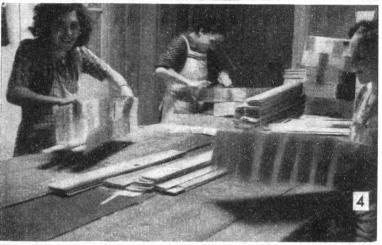




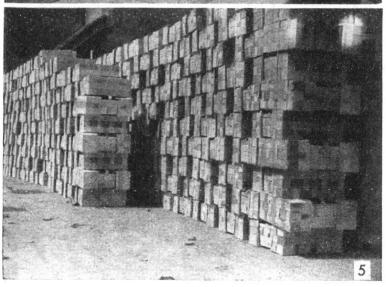


Nº 3. Déroulage d'une petite bille défectueuse.

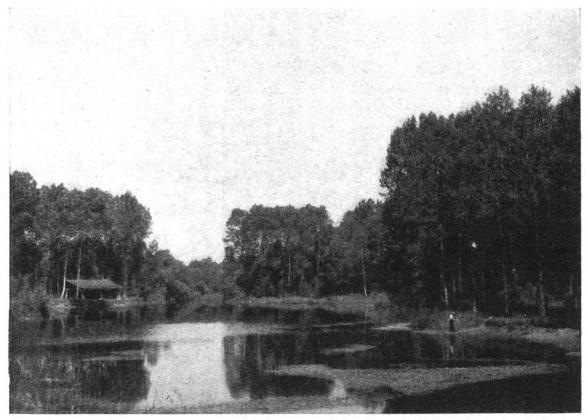
Nº 2. Petites billes de peu-



Nº 4. Le tressage des paniers par d'habiles mains féminines.



Nº 5. Paniers à cerises, d'une contenance de 10 kg., au séchage.



Phot.: H. Müller, insp. for. à Andelfingen.

N° 6. Peupliers de la propriété Chessex, sur le Vieux-Rhône, près de l'embouchure du fleuve.

commune et à MM. Hess et Francey un signe tangible de reconnaissance — M. l'inspecteur J. Francey, directeur de la course de ce jour, expose l'historique du Fort et l'origine de ses peupleraies. Plus tard, le soussigné communique succinctement les premiers résultats obtenus dans les placettes d'essai installées près de l'embouchure du Rhône. Une notice parue dans ce journal, il y a six mois, contient, sous une forme moins abrégée, ces constatations, les commentaires qu'elles appellent et nombre de renseignements que nous ne répéterons pas ici. Nous y renvoyons le lecteur. Mais l'intéressante introduction de M. Francey, conçue à un point de vue différent, contient foule de précisions qui méritent d'être retenues.

La commune de la *Tour-de-Peilz* possède ces terrains du Fort depuis l'époque savoyarde; ils étaient, à ce moment-là, beaucoup plus étendus et empiétaient sur la rive valaisanne. Avant l'endiguement du Rhône, en 1887, ils formaient plusieurs îles. Dès la correction du fleuve, la Tour entreprit des colmatages pour améliorer et surélever le sol de la propriété. Plusieurs canaux furent mis en service, puis abandonnés après usage. Seul, le canal central a été maintenu et utilisé pour la dernière fois en 1925 et 1927.

Le sol consiste donc en une couche de limon de colmatage très fertile, reposant sur du limon marneux compact et peu perméable, qui recouvre les graviers plus ou moins grossiers autrefois déposés par le Rhône. Les conditions hydrographiques ont rendu nécessaire la construction de canaux d'assainissement.

Jusqu'en 1887, les parties les plus élevées de la propriété servaient surtout à l'affouragement du bétail. L'endiguement du Rhône et les colmatages ont permis aux taillis de gagner du terrain : ils s'étendent aujourd'hui jusqu'au lac. Dès le début de ce siècle, et après 1914 notamment, des peupliers furent plantés, mais d'abord uniquement le long des chemins, des canaux et devant le refuge. Dès 1931, on reboisa systématiquement chaque année les coupes de taillis : 3700 peupliers furent introduits au Fort depuis cette date, ainsi que des bouleaux, des frênes, des érables et des aunes. Les premiers peupliers plantés étaient des « carolins » d'origine douteuse (plus quelques P. pyramidalis); la préférence fut donnée depuis à l'Eucalyptus Sarcé, qui n'a pas donné satisfaction, puis au Raverdeau, qui est actuellement uniquement employé.

Jusqu'en 1930, et malgré les premières plantations de peuplier, les autorités de la Tour furent assez indécises quant à l'utilisation définitive des grèves du Fort, l'opinion publique étant partagée. Lasses de ses continuelles fluctuations, elles demandèrent l'avis d'experts, qui décidèrent que le Fort serait dorénavant considéré comme un domaine forestier. Un projet de reconstitution fut élaboré. Nous en voyons aujourd'hui le résultat, presque parachevé.

C'est ainsi que les participants au voyage d'étude du peuplier ont pu visiter ce qu'on peut, à bon droit, désigner comme un modèle de peupleraie. Si les parties les plus anciennes consistent en plantations un peu trop serrées $(5 \times 6 \text{ m.}, 7 \times 7 \text{ m.})$ — expérience utile, qui a permis de conclure en faveur d'un plus grand écartement —, les cul-



N° 7. Placette d'essai de l'Institut fédéral de recherches forestières, au Fort, près Noville. Peupliers Raverdeau de 24 ans.

Phot.: H. Müller, insp. for. à Andelfingen.

tures plus récentes sont exemplaires et donnent d'excellents résultats. Nous avons certainement là le type même des plantations à créer : une forêt à deux étages, où le taillis d'aune blanc se renouvellera deux à trois fois avant que les baliveaux tombent sous la hache. La verne sert d'écran contre le desséchement du sol et son appauvrissement, soutient le peuplier sans l'enserrer, le porte en hauteur, facilite son élagage naturel. Il est cependant reconnu que le taillis, même lorsqu'il entoure parfaitement le fût du peuplier, n'est pas capable d'en assurer le rapide nettoiement : il faut donc élaguer artificiellement, avant la formation de nœuds noirs, jusqu'à quelque 10 m. Sur ce point encore, le Fort peut servir de modèle : on y élague tôt, mais sans précipitation, par étapes, jamais par ablations massives, n'enlevant à la fois que deux verticilles au plus.

L'importance du sous-bois d'aune ne saurait être assez soulignée. Les constatations faites dans les placettes d'essai ont éloquemment confirmé les avantages de la plantation dans le taillis. C'est pourquoi il est si réjouissant d'observer que, dans les parties basses du domaine (anciennes flachères), l'aune blanc gagne peu à peu du terrain, grâce aux récents travaux d'assainissement, et le bouleau prend pied.

Une seule réserve : si méritant que soit le Raverdeau, il n'a pas un accroissement aussi rapide et soutenu que le peuplier d'Yvonand. Pour fournir tôt du gros bois de qualité, celui-ci reste certainement inégalé. Parmi les feuillus qu'on pourrait aussi propager au Fort, M. le professeur Knuchel recommande le saule blanc, dont le bois est actuellement aussi demandé qu'introuvable. Cette essence existe déjà au Fort, preuve en soit le volumineux et curieux têtard décrit par H. Badoux dans ce journal (1906, p. 108), et la suggestion est intéressante. M. l'inspecteur Schmuziger ajoute quelques renseignements sur les saules blancs du Rheintal saint-gallois.

Du Fort au Bouveret, notre colonne jette un regard intéressé sur la forêt bas-valaisanne, ses basses et ses hautes râpes. Mais il y aurait trop à dire à ce sujet pour que nous l'abordions. Bornons-nous à dire que les autorités de Port-Valais nous reçurent fort aimablement sur leur territoire, et que la course en bateau du Bouveret à Lausanne eut son succès habituel.

E. Badoux.

(A suivre.)

Quelques données sur les conditions forestières des Pays-Bas

(Suite et fin.)

Afforestation des terrains incultes. Au cours des dernières années, l'afforestation a pris une grande impulsion par le fait que l'on a employé des chômeurs à l'exécution du boisement de terrains incultes. Aujourd'hui, des landes achetées à cet effet sont couvertes de forêts bien venantes qui, dans quelques années, contribueront dans une large mesure à l'accroissement de la production ligneuse. Il va sans dire que